

Les grandes banques d'affaires

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - (1970)

Heft 137-139 **L'état de la question : essai sur le capitalisme suisse II**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028115>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES GRANDES BANQUES D'AFFAIRES

En pleine crise économique, le 2 février 1934, le Conseil fédéral publie un message concernant un projet de loi sur les banques et les caisses d'épargne. Il écrit: « Le fait prépondérant qui caractérise l'économie moderne est peut-être moins le phénomène de la concentration des richesses que l'accumulation d'une puissance économique considérable entre les mains d'un petit nombre de personnes qui n'en sont point propriétaires, mais seulement dépositaires, et dont le rôle est de placer les capitaux qu'elles ont mission d'administrer. Le pouvoir des détenteurs du commerce de l'argent est incontestablement une des grandes puissances modernes. » Il y a trente-six ans, le total des bilans de toutes les banques atteignait vingt milliards de francs. Aujourd'hui, chacune des trois plus grandes banques suisses dépasse ce montant. Au 30 juin 1970, le total du bilan des cinq grandes banques est équivalent au produit national brut de la Suisse pour 1969: 80 milliards de francs.

L'examen de la situation des grandes banques suisses dans l'économie conduit à établir un rapport, plus unique au monde que tout autre. Les bilans des trois plus grands instituts bancaires représentent moins de 10 % du PNB aux Etats-Unis, légèrement plus de 10 % en Allemagne, entre 20 et 25 % en France, en Grande-Bretagne et en Italie. Mais 100 % en Suisse. Nulle part ailleurs, l'économie d'un pays est majorisée à un tel degré par quelques banques. Surprend également le côté foudroyant de la progression. Sur la base d'un indice 100 en 1939, la progression du produit national, du total du bilan de toutes les banques et du total du bilan des cinq plus grandes banques est à peu près parallèle jusqu'en

1959-1959. A fin 1969, les indices s'établissent à plus de 800 pour les deux premiers, mais à plus de 1700 pour les grandes banques. Constatation qui confirme notre remarque dans l'introduction de ce cahier: la richesse bancaire suisse explose avec le retour à la libre circulation des capitaux sur le plan mondial à la fin des années cinquante.

La logique de la rentabilité

Les cinq grandes banques occupent à elles seules environ la moitié du personnel employé par les quatre cent soixante-cinq banques existantes (à fin 1968). De même, le total de leur bilan est de peu inférieur à la moitié du total du bilan de toutes les banques.

A l'heure actuelle, les grandes banques suisses sont devenues de la même taille que les plus grandes banques françaises, allemandes, italiennes et anglaises. Elles ne sont plus guère que trois fois plus petites que les plus grands instituts américains (Bank of America, Chase Manhattan, First National City), alors que le rapport des PNB est de 1 à 50.

Les grandes banques suisses, par la force des choses — c'est-à-dire des capitaux qu'elles gèrent — sont appelées à jouer un rôle considérablement plus important que les pouvoirs publics dans l'allocation des ressources aux diverses régions du pays. Les banquiers soutiennent la thèse que le réseau de leurs filiales permet de tenir compte des différences de développement économique des régions; les capitaux y circuleraient des zones riches vers les zones pauvres en argent et en capitaux. D'où une promotion des régions défavorisées, conforme aux traditions fédéralistes, qui, disent-ils, ne requièrent l'intervention ni du pouvoir politique ni de l'administration.

Thèse séduisante qui omet seulement d'insister sur la nécessaire rentabilité des capitaux prêtés et placés par les banques. Ni le sens du « devoir fédé-

raliste » des banquiers, ni l'importance du réseau bancaire ne permettent d'expliquer les mouvements de capitaux internationaux. Les taux de salaire, les avantages fiscaux, l'évaluation des risques, bref les perspectives de profits sont déterminants. Ce qui est dans la logique du système.

Division du travail et planification privée

L'intervention directe des banques dans les activités industrielles et commerciales reste marginale. Les exemples de Jelmoli, Indelec, Usego, Naville ne permettent pas de tirer des conclusions définitives. Les grandes banques n'en sont pas moins actives dans les secteurs non-financiers. Mais indirectement. Toute entreprise qui veut ménager ses arrières, comme on dit, invite un représentant au moins d'une grande banque à siéger dans son conseil d'administration. Ainsi se nouent les contacts et se créent les réseaux qui permettent à l'argent de circuler avec un optimum de rentabilité. Voyez, sur un échantillonnage restreint mais significatif, les imbrications de conseils d'administration des grands bourgeois d'affaires (D.P. 65 et 86).

Dans le cadre de cette « division du travail », les banques ont pour principales tâches de drainer l'argent. Jusqu'à présent, elles se sont assurément montrées « à la hauteur ». Elles ont su développer les formes traditionnelles d'épargne (carnet d'épargne, compte de dépôt, compte-salaire) et utiliser largement les nouvelles formules: sociétés financières et fonds de placement.

Ainsi la bourgeoisie suisse a pu s'assurer une planification privée de l'allocation des ressources nationales. Non exempte d'ailleurs de contradictions ainsi qu'en témoigne ses difficultés à réformer l'industrie horlogère qui reste menacée par la survivance de structures traditionnelles, le morcellement de sa production, l'insuffisance de la qualité moyenne du produit horloger, l'absence de recours aux techniques modernes de promotion des ventes.

Une stratégie « tous azimuts »

Assurées d'une position forte sur le plan national, bénéficiant d'un quasi-monopole en matière de politique du crédit, elles n'ont cessé de développer leurs antennes financières sur l'ensemble du continent et du monde. La forte rentabilité des investissements dans les nations pauvres ne peut manquer de les attirer. Et les fonds qu'elles reçoivent de l'étranger les engagent à développer leurs placements dans les autres pays. Parfaite concordance des besoins et des intérêts!

Les avoirs à l'étranger des banques suisses ont passé de 3 milliards de francs en 1955, à 8 milliards en 1960, 18 milliards en 1965 et 44 milliards en 1969. Leurs engagements envers l'étranger évoluaient de 4 milliards en 1955, à 7 milliards en 1960, 17 milliards en 1965 et 38 milliards en 1969.

Commentant les chiffres de 1965, l'ancien directeur général de la Banque nationale, M. Max Iklé notait (et soyons certains qu'il n'exagérait rien!): « Les opérations des banques avec l'étranger constituent une source de revenus qui jusqu'à présent a été plutôt sous-estimée. Si l'on considère les possibilités de gain qu'offre l'arbitrage sur les taux d'intérêts avec une telle masse de capitaux suisses et étrangers imbriqués, ce que rapporte en courtages et commissions la gestion de gros portefeuilles de titres étrangers, et si l'on songe également que les opérations d'émission ainsi que les opérations sur devises et sur or sont des activités génératrices de profits non négligeables, on peut facilement calculer que plusieurs centaines de millions de francs sont en jeu. »

Plus généralement, M. Iklé notait également que « les opérations des grandes banques suisses sont vraisemblablement aussi importantes, peut-être même davantage avec l'étranger qu'avec le marché intérieur. Les trois grands établissements n'auraient jamais atteint leur taille actuelle s'ils n'avaient pas

étendu leur domaine d'activité au monde entier. »

La taille dont parle M. Iklé est celle de 1965. Entre-temps, les grandes banques ont plus que doublé. L'élément international est devenu prépondérant.

Dès lors, les conclusions s'imposent. La Suisse sert de base stratégique pour des expéditions « tous azimuts ». Comme toute base de cette nature, le corps expéditionnaire bancaire doit pouvoir avoir toute confiance en elle, et surtout, toute liberté de manœuvre.

Comme tel, le pouvoir bancaire représente le frein le plus important à toute transformation progressive des institutions nationales. La répartition des tâches entre le secteur privé et l'Etat ne peut faire l'objet que d'aménagements mineurs. Voir l'ingérence de l'Association suisse des banquiers lors de l'examen par les commissions des Chambres fédérales du projet d'extension des pouvoirs de la banque nationale.

Sur le plan de la politique internationale de la Suisse, les banques ne peuvent être qu'opposées à l'intégration européenne, si celle-ci conduit à la création d'une monnaie européenne. Les banques ne peuvent donc que combattre une adhésion de la Suisse aux Communautés européennes, car elle signifierait à terme la suppression de leur « gagne-pain »: le franc suisse.

Toute volonté de démocratiser l'économie heurterait de front les banques, car tout effort dans ce sens réduirait leur marge de manœuvre. Or, pour elles, il ne peut en être question.

LES QUATRE GRANDES BANQUES SUISSES D'AFFAIRES

Année de fondation

1857	Crédit Suisse
1862	Union de Banques Suisses
1869	Banque Populaire Suisse
1872	Société de Banque Suisse

Une étude de la création et du développement des grandes banques suisses doit nécessairement, en premier lieu, attirer l'attention sur l'extraordinaire dynamisme industriel et commercial du nord-est de la Suisse. Elle doit obligatoirement revenir à cette seconde moitié du XIX^e siècle, au cours de laquelle les événements sont décisifs.

1850, le libre échange s'étend de l'Angleterre au monde entier. Accélération des échanges; chemins de fer; flottes commerciales.

Des champs nouveaux d'activité s'ouvrent aux banques, mais les établissements existants sont confinés dans le domaine du petit crédit personnel et du prêt hypothécaire; leur structure quasi artisanale se prête peu à une adaptation.

Sur une courte période de quinze ans, de 1857 à 1872, on voit se créer quatre entreprises bancaires qui devaient devenir les quatre banques commerciales reconnues aujourd'hui comme les plus importantes du pays.

Les deux premières en date — les deux plus importantes aujourd'hui — prenaient naissance dans le canton de Zurich.

En 1850, la ville de Zurich ne comptait que 17 000 habitants et venait au cinquième rang des villes suisses, après Genève, Berne, Bâle et Lausanne. En 1832, la liberté du commerce et de l'industrie avait été proclamée dans le canton, abolissant les prérogatives des corporations.

Depuis 1830, le projet de réseau de chemin de fer passionnait l'opinion publique, mais il fallut attendre 1852 pour qu'une loi fédérale rende possible l'expropriation.

Un journal de l'époque écrivait que pour réaliser le réseau ferroviaire, il ne suffisait pas d'avoir de vraies locomotives, mais encore ces « machines à vapeur du crédit » que sont les banques, créées sur le modèle du « Crédit mobilier de Paris », première banque commerciale moderne fondée en 1852 par les frères Péreire.

Or Zurich — et la situation suisse était analogue — ne disposait vers 1850, à part la banque Leu, spécialisée dans les affaires hypothécaires et quelques petites banques privées, que de la Banque de Zurich, fondée en 1836, vouée au petit crédit et impropre aux grands investissements.

CRÉDIT SUISSE

Le projet de création d'une banque avait pris corps en mars 1856. Le 5 juillet, la constitution de la société était réalisée et deux semaines plus tard le capital souscrit. Le Crédit Suisse était né.

Les choses avaient été menées rondement par Alfred Escher, alors âgé de trente-sept ans, issu d'une vieille famille de commerçants zurichois. Professeur de droit à vingt-cinq ans, chancelier d'Etat à vingt-huit, conseiller d'Etat et national à vingt-neuf, il fut élu président du Conseil national peu après avoir atteint sa trentième année.

Membre influent du Conseil national, passionné de questions ferroviaires, il fut nommé en 1853 président de la « Compagnie du Nord-Est » nouvellement fondée et ne tarda pas à être confronté avec les problèmes du financement du réseau ferré. Le premier conseil d'administration du Crédit Suisse était présidé par Alfred Escher, entouré de personnalités du monde des affaires de Zurich et de Winterthur. Le Crédit Suisse s'intéressa ensuite à la constitution de sociétés d'assurance (Rentenanstalt, Suisse Réassurances) et de sociétés industrielles, avec des fortunes diverses. Parmi les réussites: les Ateliers de construction d'Oerlikon et la Société de la Schappe à Bâle.

Economiquement parlant, les vingt années qui séparent 1874 de 1894 marquent une période de stagnation et d'attente: les principales inventions, qui datent de cette époque, ne sont pas encore commercialisées.

En 1895 commence un temps de prospérité croissante qui devait durer jusqu'en 1913. La progression de la Ville de Zurich illustre bien ce premier « boom » économique: de 87 000 habitants en 1880, la ville passe à 215 000 habitants en 1910, soit un accroissement de 150 % alors que dans le même temps la population de la Suisse augmente de 32 % seulement.

Le Crédit Suisse est présidé durant toute cette période par Carl Abegg-Arter. Du temps d'Alfred Escher, le capital de la banque avait été élevé de 15 à 20 millions. Carl Abegg laisse à son successeur un établissement doté d'un capital social de 75 millions.

Le régime de libre échange qui s'était instauré dans le monde au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle s'effondre brusquement en été 1914.

Pour le Crédit Suisse, comme pour les autres banques suisses, c'est une surprise complète. L'ouverture des hostilités provoque une ruée sur les guichets.

Le Crédit Suisse ne fut pas durablement affecté par la guerre. Les affaires sont bonnes. Il porte son capital social à 100 millions. En 1928, il est de 150 millions. L'établissement a complété son réseau d'agences en Suisse par la reprise de diverses banques locales en difficultés. La crise de 1929 n'a d'effet sur les affaires de la banque qu'en 1931 et celle-ci ne subit pas de trop grandes pertes, grâce à des réserves constituées durant les années de prospérité. Contrairement à ce qui s'était passé en 1914, l'ouverture des hostilités en 1939 ne représente pas un événement imprévu et les retraits de fonds demeurent assez restreints. Durant l'été 1940 déjà, les dépôts ont tendance à augmenter.

Depuis la seconde guerre mondiale le Crédit Suisse, à la faveur de la prospérité générale, connaît une des phases de développement les plus intenses de son histoire.

Capital

De 165 millions de francs en 1956, le capital passe successivement à 200 millions en 1961, 250 millions en 1963, 260 millions en 1965, 290 millions en 1968, 340 millions en 1969 et 400 millions en 1970.

Les fonds propres (capital et réserves) atteignent 1,1 milliard de francs.

Total du bilan

Avec 3034 millions de francs en 1956, le total du bilan est le double de celui de 1945. Au 30 juin 1970, il est de 21 800 millions.

A fin 1969, la capitalisation boursière est de 2305 millions; le bénéfice net se monte à 105 millions. 5776 employés.

UNION DE BANQUES SUISSES

En 1860, Winterthur ambitionnait de devenir une gare importante de triage et de transit; ambition fondée sur les lignes ferroviaires nouvellement créées.

Enflammée par cette idée, la Société des commerçants de Winterthour transférait le poids public de la ville, dont elle avait la charge, du centre de la cité à une nouvelle maison édiflée en bordure de la voie ferrée et lui adjoignait un entrepôt.

Cependant, Hans Rieter, Suisse résidant à Trieste, écrit une lettre dans laquelle il suggère de ne pas se contenter d'exploiter un entrepôt, mais d'accorder sur les marchandises entreposées des avances à des conditions avantageuses.

L'idée fait son chemin et sous l'impulsion d'Henri Rieter et de Johann Jakob Sulzer, président de la ville, est fondée le 23 avril 1862 la Banque de Winterthur, au capital de 5 millions. L'acte de ratification du Conseil d'Etat, accordé en mai, porte la signature de Gottfried Keller, alors chancelier d'Etat. La fondation du Crédit Suisse avait été marquée par

la ferveur extraordinaire des candidats actionnaires: 9000 actions offertes, 436 539 souscrites en trois jours. La société par actions, création récente, exerce une sorte d'attraction sur le public.

Pour la Banque de Winterthur, il en va de même: 7500 actions offertes, 347 842 souscrites.

Parmi les fondateurs et membres du premier conseil d'administration, on trouve des noms tels que Volkart Reinhart, Rieter, Biedermann, Sulzer et Buhler.

En 1865, la Banque de Winterthur participe à la création de la banque hypothécaire de Winterthur, en 1870 elle joue un rôle prépondérant lors de la fondation de la Société suisse pour la construction de locomotives et machines, appuie en 1875 la création de la Winterthur Assurances.

Dans les années 1880, une série d'opérations malheureuses viennent obérer les résultats d'une entreprise jusqu'alors florissante. Winterthur avait cru bon de pousser contre Zurich la construction d'une ligne de chemin de fer concurrentielle à celle déjà existante, mais empruntent un tracé différent. Alfred Escher avait plié les gens de Winterthur à sa loi. En 1912, par fusion avec la Banque du Toggenbourg, établissement d'importance régionale, la Banque de Winterthur prend le nom d'Union de Banques Suisses. Après la fusion, l'UBS disposait d'un capital actions de 35 millions et se rangeait dans le même ordre de grandeur que la Banque Fédérale et la S.A. Leu & Cie. Cependant, son capital était inférieur à celui de la SBS, de la BPS et du Crédit Suisse. En 1919, l'UBS absorbait le Crédit Argovien, banque régionale d'une certaine importance. Elle ouvrait une succursale à Lausanne en 1916 par la reprise des banques Masson et Cuénod, en 1920 à Genève par la reprise de l'Union bank, la même année elle étendait ses affaires au Tessin par la reprise du réseau d'agences de la Banca Svizzera-Americana, établissement en difficultés notamment à la suite du tremblement de terre de San-Francisco de 1906.

Dérogeant à une habitude certainement fructueuse, la reprise de petites banques en difficultés, l'UBS crée de toutes pièces une agence à Bâle en 1920. Elle prend pied à Berne en 1923 en rachetant la Vereinsbank.

L'UBS était déjà solidement implantée dans la région horlogère par la reprise, en 1919, du Comptoir d'Es-compte de Fleurier et de la banque Rieckel de La Chaux-de-Fonds.

Telle est l'histoire de l'extension d'une grande entreprise bancaire par l'absorption de ce que l'historique de la maison appelle plaisamment « les nouveaux membres de la famille UBS ». Le géant ayant digéré ses conquêtes, l'entre-deux-guerre peut être considéré comme une période de consolidation. L'année 1920 est marquée par le début d'une ère de prospérité mondiale, qui devait avoir un résultat positif sur les affaires de la banque. Cette période de haute conjoncture dure jusqu'à la crise de 1929. Le capital et les réserves, qui étaient encore de 45 millions de 1912 à 1916 atteignent 50 millions en 1917, 60 en 1918, 75 en 1919, 85 de 1920 à 1926, 100 en 1927, 110 en 1928 et se trouvaient à la veille de la crise du 29 octobre 1929 à 130 millions de francs.

Parmi les huit grandes banques suisses, l'UBS fut une de celles qui réussirent à franchir le cap des années 30 sans subir de dommages irréparables.

En 1929, la somme du bilan avait frisé le milliard. Elle n'était plus en 1935 que de 441 millions. Sur le plan mondial, la situation est caractérisée par une série de dévaluations en chaîne (sept pays en 1931, quatre en 1932, deux en 1933 dont les USA, trois en 1934, trois en 1935, quatre en 1936 dont la Suisse). Tandis que les prix de gros baissaient d'un tiers et le coût de la vie d'un cinquième, soixante établissements de crédit en Suisse disparaissaient ou étaient repris par d'autres de 1930 à 1939.

La guerre de 1939-1945 est caractérisée, pour l'UBS comme pour les autres banques suisses, par une activité purement nationale. Avec un élément d'inté-

rêt en moins par rapport à la première guerre mondiale; laissons parler l'étude historique de l'UBS: 1914-1918: « On n'eut pas, dans l'ensemble, de pertes à déplorer. Au contraire, plus d'une affaire exceptionnelle se présenta, comme c'est le cas, le plus souvent, lorsque Mars a la parole... » (sic). 1939-1945: « Les tâches « intéressantes », comme en avaient eu les banques suisses durant la première guerre mondiale, faisaient pour ainsi dire défaut ».

En 1945, l'UBS reprend la Banque Fédérale, longtemps sa rivale, mais affaiblie par des pertes en Allemagne.

Dès 1945 nous entrons dans la partie contemporaine de l'histoire de l'UBS marquée, comme pour les autres établissements de crédit du pays, par une prospérité exceptionnelle découlant de l'économie suisse en général.

Capital

De 120 millions de francs en 1959, le capital passe successivement à 200 millions en 1965, 260 en 1966, 300 millions en 1968 et 350 millions en 1969.

Les fonds propres (capital et réserves) s'approchent du milliard et demi de francs.

Total du bilan

Le total du bilan est de 1,8 milliard de francs en 1945 et de 24 900 millions au 30 juin 1970,

A fin 1969, la capitalisation boursière se monte à 3080 millions de francs, le bénéfice net atteint 113 millions. 9364 employés.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

En 1869 Berne, ville fédérale depuis 1848, a 35 000 habitants. Les capitaux sont absorbés par l'industrie, les chemins de fer, la création de nouvelles entreprises.

L'artisanat et l'agriculture sont les parents pauvres et pauvres avec eux ceux qui travaillent dans ces secteurs, qu'ils soient patrons ou ouvriers.

Il existe à Berne un « Allgemeine Arbeitergesellschaft », embryon de syndicat sans puissance et sans argent.

Durant l'hiver 1868-1869 naît l'idée, venue d'Allemagne, de créer une société inspirée du système de la coopération et de la mutualité appliquée au crédit.

En 1869, la Banque Populaire de Berne est fondée sous la forme d'une société coopérative. Le but de la nouvelle banque est de fournir aux artisans et ouvriers le capital dont ils ont besoin pour l'exploitation de leurs entreprises. Dès 1870, la banque entreprend une nouvelle activité: l'escompte d'effets et les autres opérations d'une banque commerciale. En 1875, elle ouvre des succursales en Suisse et en 1881 prend son nom actuel de Banque Populaire Suisse.

Le caractère mutualiste de la banque est soigneusement préservé. La souscription de plusieurs parts sociales reste longtemps considérée comme absolument contraire au principe de la société coopérative. Il faudra attendre l'année 1919 pour qu'un sociétaire puisse posséder deux ou trois parts sociales.

Vingt ans après sa fondation, en 1889, la banque compte 5297 sociétaires. De 1887 à 1898, elle a publié dans son rapport annuel une « liste noire » des débiteurs défaillants.

A partir de 1881, la banque entre dans une période difficile consécutive à la crise immobilière de Zurich. A partir de 1895 et jusqu'en 1914, le tourisme, les transports et l'hôtellerie connaissent le succès. La BPS crée de nombreuses succursales dans tout le pays.

Les exercices de 1914 et 1915 bouclent par un bénéfice de près de 4 millions.

« Nous aurions eu l'occasion — souligne le rapport sur l'exercice 1917 — de participer à de nombreuses affaires, considérables et rémunératrices, d'origine étrangère, mais nos principes de même que notre volonté de n'utiliser nos capitaux que dans l'intérêt national ont fait que nous nous sommes abstenus. » En 1919, la BPS revise ses statuts et exclut totalement la responsabilité personnelle des sociétaires. Si ceux-ci peuvent maintenant souscrire jusqu'à trois parts par tête, chacun continue à ne disposer que d'une seule voix pour les élections. Le principe coopératif est donc sauvegardé.

A partir de 1925, la situation économique s'améliore rapidement et la BPS se laisse gagner par l'euphorie. Elle s'intéresse à des placements dans l'industrie métallurgique, l'horlogerie, la broderie et l'hôtellerie, toutes branches fortement touchées par la crise de 1929.

La Banque traite également des affaires avec l'étranger alors que, par sa forme coopérative, son organisation et la structure de son bilan, elle n'était pas outillée pour le faire. Mais les affaires occasionnelles réalisées durant la guerre avaient donné à la direction de la banque un sentiment de sécurité, de compétence et d'aptitude aux affaires internationales. Aussi la BPS est-elle durement touchée par la crise. Alors qu'elle était en 1930 la deuxième grande banque suisse, une épidémie de démissions de sociétaires se produit en 1931 et 1932. Le dividende, de 5 % en 1930, tombe à 3 % en 1931 et 1932.

Le 17 octobre 1933, la banque demande l'aide de la Confédération qui nomme une commission de trois experts: MM. Kunz, ancien directeur principal du Crédit Suisse et Dapples, président de Nestlé, évaluent les engagements étrangers, tandis que M. Scherz, directeur de la Banque Cantonale de Berne, examine les crédits consentis à l'hôtellerie et à l'horlogerie.

La Confédération participe à l'assainissement par une souscription de 100 millions au capital social.

La reprise des affaires, escomptée, ne s'étant pas réalisée, un nouvel assainissement devait avoir lieu en 1936, définitif, celui-là.

La guerre de 1939-1945 n'entraîne pas une augmentation des difficultés de la banque, car la diminution des placements et le retrait des dépôts d'épargne restent circonscrits dans des limites modestes.

La reprise des affaires, sitôt la guerre terminée, permet à la BPS de se libérer de la tutelle de la Confédération en 1948 déjà.

Dès cette période et en tant que quatrième des grandes banques suisses, la BPS participe à la croissance générale.

Capital

De 90 millions de francs en 1955, le capital passe à 100 millions en 1959, 120 millions en 1963 et 150 millions en 1969.

Les fonds propres (capital et réserves) atteignent 350 millions.

Total du bilan

Au 30 juin 1970, le total du bilan approche les 6 milliards de francs. 3100 employés.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Dès 1850, Bâle s'était affirmée comme place de commerce internationale et nœud ferroviaire de tout premier ordre.

Il était normal que prennent corps, dans la cité rhénane, des préoccupations semblables à celles qui aboutirent à la création du Crédit Suisse et de la Banque de Winterthur.

En 1854, six banques privées bâloises — Bischoff, Ehinger, Mérian-Forcart, Passavant, Riggenbach et von Speyr — créent un organe de liaison pour pratiquer en commun les prêts de Fr. 200 000.— et

au-delà à des cantons, des communes, corporations de droit public et chemins de fer.

Dès 1856, les six membres de l'association entrevoient la possibilité de créer « un grand institut bancaire par actions », mais la guerre franco-allemande met un frein momentané à leurs projets.

C'est chose faite le 8 mars 1872 par la constitution du « Basler Bank-Verein ». Aux six banquiers fondateurs sont venus s'adjoindre deux autres, Emmanuel La Roche et Isaac Dreyfus fils. Le capital initial est de 30 millions et le Bank-Verein de Francfort, ceux de Vienne et de Berlin contribuent au placement des actions.

Cependant, les fondateurs bâlois s'attribuent la majorité des sièges du conseil d'administration (dix sur dix-sept).

Dès ses premiers statuts, la nouvelle banque se définit comme « un établissement pratiquant tous les crédits bancaires et commerciaux, industriels et du bâtiment ».

Sans délai, la banque s'attache à créer et entretenir un réseau de correspondants à l'étranger, particulièrement en Amérique du Nord et du Sud. L'un de ses premiers succès est le fait d'avoir été désignée comme place de souscription officielle pour l'emprunt national français. Aussi la banque est-elle prête à affronter les années difficiles de la fin du siècle, qui amènent une baisse de la conjoncture.

A fin 1895 la possibilité, caressée depuis longtemps, de s'introduire sur le marché des capitaux zurichoïses, s'offre enfin sous la forme d'une fusion avec le « Zürcher Bank-Verein ».

Le nouvel établissement prend le nom de Société de Banque Suisse. Il fixe son siège à Bâle et possède des succursales à Zurich et à Saint-Gall. En 1898, il ouvre à Londres sa première agence à l'étranger.

Selon un processus classique, la SBS étend son réseau d'agences en Suisse par la reprise de banques locales en difficultés. C'est tout d'abord l'ins-

tallation à Genève en 1906 par la reprise de la banque d'Espine, Fatio & Cie.

Jusqu'à la première guerre mondiale sont ouvertes des agences à Bienne et Aigle, la « West End Branch » à Londres. De cette époque aussi date la fusion avec la S.A. von Speyr à Bâle et la reprise de la Banque d'Escompte et de Dépôts à Lausanne. Ultérieurement des agences sont créées à Nyon, à Morges, à La Chaux-de-Fonds (reprise de la Banque Reutter & Cie) et Le Locle (Banque du Locle).

En 1920, la Banque de Pury & Cie à Neuchâtel est absorbée, suivie par la Banque de Schaffhouse.

Des agences sont ouvertes à Bischofszell en 1922, à Zofingue en 1935.

Parallèlement à l'extension de son réseau suisse, la SBS renforce sa présence à l'étranger. En 1939, à la veille de la guerre, elle établit un siège à New-York. Entre 1950 et 1960, elle s'installe au Canada, au Maroc, aux Iles Bahamas, à Panama, dans toute l'Amérique du Sud, à Hong-Kong, Tokio, Johannesburg, Los Angeles et Madrid.

Capital

De 200 millions de francs en 1961, le capital passe à 225 en 1963, 270 en 1966, 300 millions en 1967, 330 millions en 1968 et 406 millions en 1969.

Les fonds propres (capital et réserves) sont équivalents à ceux du Crédit suisse, 1,1 milliard de francs.

Total du bilan

Le total du bilan est de 1,2 milliard de francs en 1945, et de 26,340 au 30 juin 1970.

A fin 1969, la capitalisation boursière est de 2611 millions de francs, le bénéfice net de 113 millions. 7455 employés.